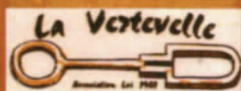




ProNucléart

1974-2010



Editions de la Vertevelle

Association pour le
Développement du
Programme Nucléart

Photo de la couverture :

Momie de Ramsès II dans son sarcophage en 1977 au Musée de l'Homme.

En arrière-plan, reproduction, à Abou-Simbel, d'une image de gloire du pharaon sur son char à la bataille de Kadesh, 1270 ans avant notre ère.

En 1977, le laboratoire Arc-Nucléart fait traiter, par irradiation au cobalt 60, la momie infectée par des cryptogames et des larves d'insectes.

Celle-ci est aujourd'hui exposée au Musée du Caire.

Fils et successeur de Sethi 1^{er}, premier pharaon de la 20^e dynastie, Ramsès II est l'une des plus importantes figures de l'histoire égyptienne.

Brillant homme de guerre, il remporte, contre les Hittites, la victoire de Kadesh qui aboutit au partage de la Syrie entre Hittites et Egyptiens.

L'empire y gagne quarante ans de paix pendant lesquels Ramsès fait restaurer les temples et entreprend, entre autres, les célèbres travaux de Karnak ou d'Abou-Simbel et bâtit, à Thèbes, le Ramesseum.



Naissance de ProNucléart...

En 1974, souhaitant promouvoir l'action entreprise au CEA¹ par son fils Louis, ingénieur de la Section d'application des radioéléments et des rayonnements décédé l'année précédente, le Général Raoul de Nadaillac fonde « *ProNucléart* » : l'objectif est de soutenir l'activité du laboratoire Nucléart², initiée en 1970 par Louis de Nadaillac, et de « *participer à la diffusion des connaissances relatives aux traitements basés sur les propriétés du rayonnement d'origine nucléaire* ».



Louis de Nadaillac (1936-1973)

« Grâce à ses compétences scientifiques, son dynamisme, sa conviction et son sens de l'organisation, il a réussi à créer en quatre ans le projet Nucléart, au sein du CEA, avec des bases solides, une équipe bien constituée et des objectifs bien définis ».

La réunion constitutive de cette « *association pour le développement du Programme Nucléart* » a lieu au Musée du Louvre, le 10 octobre 1974, le Général de Nadaillac ayant convié de nombreuses personnalités, dont des membres de sa promotion de Polytechnique, des représentants de la Direction du CEA ou d'organismes chargés de la conservation du patrimoine et des chefs d'entreprise.

La déclaration en préfecture de ProNucléart est effective le 13 novembre de la même année, Pierre Quoniam, directeur du Musée du Louvre, en étant le président, le Professeur Louis Néel, Prix Nobel de physique et premier directeur du CENG étant, lui, Président d'honneur. L'association, de type loi 1901, se fixe pour objet de « *grouper les personnes physiques ou morales qui s'intéressent au développement des études et de l'application des procédés de conservation des objets du patrimoine culturel, dans le cadre du projet Nucléart du CEA, et qui souhaitent y collaborer par leurs conseils, leurs subsides ou la recherche de moyens de financement complémentaires à ceux du CEA* ».

¹ Commissariat à l'Energie Atomique

² Ce laboratoire, qui plus tard deviendra ARC-Nucléart, s'est entre autres vu confier le traitement de la momie de Ramsès II, des objets gorgés d'eau issus du lac de Paladru sur le site de Charavines-Colletière (Les Chevaliers-Paysans de l'an mil) ou bien encore celui de « *Khroma* », bébé mammouth de 50 000 ans découvert en 2009 dans le permafrost sibérien.

Membres Fondateurs de ProNucléart

Madame ou Mademoiselle :

Flieder Directrice du Centre de Recherches sur la Conservation des Documents Graphiques, **Hoog** Conservateur au Musée de Versailles, **Hours** Directrice du Laboratoire des Musées de France, **E. de Nadaillac**, **Thiébaud** Chef de bureau à la Direction des Musées de France.

Monsieur :

Aicardi Président de la Commission du mécénat, **Balligand** Directeur des Programmes d'Intérêt Général au CEA, **de Bouard** Directeur du Centre de Recherches Archéologiques du CNRS, **Bressol** Chef de la 1^{ère} division à la Direction des Musées de France, **Bret** Directeur des Services Administratifs et Financiers des Charbonnages de France, **Cornuet** Chef du Service d'Applications des Radioéléments au CEA, **le Général de Cosse Brissac** Président de l'Association pour la Sauvegarde de l'art français, **Couture** ancien Administrateur Général du CEA, **Dupont** membre du Conseil exécutif du Conseil National du Patronat Français, **Duval** Professeur au Collège de France, **Frejacques** Directeur de la division chimie au CEA, **Grisoni** Sous-directeur à la Direction des Musées de France, **Landais** Inspecteur Général des Musées, **le Gouellec** assistant au délégué aux programmes d'intérêt général du CEA, **Leveque** Chef du Département Chimie Appliquée au CEA, **Malecot** Président de la Caisse Nationale des Monuments Historiques, **Monreal** Secrétaire général de l'ICOM, **le Général B. de Nadaillac**, **le Général R. de Nadaillac** Président de la compagnie d'assurances la Providence, le Professeur **Louis Néel** Prix Nobel de physique, **Pascal** Directeur du CENG-CEA, **Piatier** Directeur Général Adjoint de l'Ecole Polytechnique, **Ponnau** Chef du Service de l'Inspection Générale des Musées classés et contrôlés de la DMF, **Quarre** Conservateur en chef du Musée des Beaux-Arts de Dijon, **Quoniam** Directeur du Musée du Louvre, **Ramière** Programme Nucléart CENG-CEA, **Rollier** Président de la Caisse Nationale des Monuments Historiques, **de Roquemaurel** PDG de la Société Hachette, **Rose** Directeur du Palais de la Découverte, **Serruys** Secrétaire Général de l'Association des Vieilles Maisons Françaises, **Schuman** Président de la Fondation de France, **Sneyers** Directeur de l'institut Royal du Patrimoine Artistique de Belgique, **Stefanaggi** Laboratoire de Recherches des Monuments Historiques, **Taralon** Inspecteur Général des Monuments Historiques, **de Tassigny** Programme Nucléart CENG-CEA, **Van Der Kemp** Conservateur des Musées de Versailles, **de Varine-Bohan** Directeur de l'ICOM, **Vistel** Conseiller au

«Avec l'Atelier Régional de Conservation Nucléart, la France dispose d'une installation unique en Europe pour la préservation des objets du patrimoine.»

Le CEA engage, en 1970, le projet Nucléart du CEA qui permet l'application, dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel, de certaines des propriétés spécifiques du rayonnement gamma³. Né de la nécessité de répondre aux besoins de préservation d'éléments du patrimoine historique et de conservation des vestiges archéologiques issus des fouilles sub-lacustres, associant l'art et le nucléaire, l'Atelier Régional de Conservation Nucléart est devenu, en 1997, un groupement d'intérêt public culturel (GIPC) à l'initiative de plusieurs partenaires : l'Etat, le CEA, le Conseil Régional Rhône-Alpes, la Ville de Grenoble et l'association ProNucléart.



³ Telles que la destruction des organismes vivants, par irradiation à dose appropriée (désinsectisation et désinfection) ou la polymérisation de résines radiosensibles (procédé Nucléart).

Implanté sur le site du centre de recherche du CEA-Grenoble, ARC-Nucléart a pour missions, la conservation et la restauration des objets en matériaux organiques (bois, cuir, fibres) produits par les hommes dans tous les domaines de leur activité, la recherche destinée à étudier les matériaux dégradés et le développement de nouvelles méthodes de traitements.



Dans des locaux équipés d'installations de haute technicité, sur une surface de 3000 m², une équipe pluridisciplinaire (chimistes, physiciens, techniciens, restaurateurs, conservateur, personnel administratif) se consacre à la sauvegarde du patrimoine, intervenant sur les collections des musées ou dans les monuments historiques mais aussi sur les chantiers de fouilles pour assister les archéologues.

Nucléart est issu d'un programme de développement à visée industrielle ayant pour objectif l'amélioration des propriétés du bois destiné aux revêtements de surfaces soumises à des efforts et des contraintes particulières (dureté, résistance à la compression ou à l'abrasion). Avec l'accord de la Direction des Musées de France, ces technologies nouvelles sont rapidement adaptées, avec succès, dans le domaine patrimonial, à la consolidation de mobiliers anciens et à la statuaire religieuse, puis aux vestiges archéologiques en bois gorgé d'eau.



L'imprégnation du bois par des polymères et la lyophilisation sont couramment utilisées, la radioactivité des rayons gamma l'étant pour détruire les insectes et moisissures et pour consolider les bois très dégradés.

Le laboratoire ARC-Nucléart

« Pôle de conservation et de restauration, ARC-Nucléart conjugue deux atouts essentiels du rayonnement et du savoir-faire grenoblois : la culture et la recherche scientifique. »



D'une superficie de 155 m², le parquet-mosaïque de l'Hôtel de Ville de Grenoble est, en 1969, particulièrement altéré, l'épaisseur de 9 mm de la marqueterie étant réduite de moitié aux endroits de fort passage. L'ensemble est démonté, ce qui représente pas moins de sept-cent-cinquante panneaux et deux tonnes de bois !

La salle de l'Hôtel de Lesdiguières dont le parquet marqueté, du 18^e siècle, a été restauré par ARC-Nucléart



Deux objets de Charavines-Colletière (11^e siècle), traités par la méthode Nucléart.



Les traitements de bois archéologiques ont commencé, en 1972, sur des échantillons de bois humides, la méthode Nucléart étant appliquée, en 1974, aux cuillers et à une forme à chaussure médiévales. Ces premiers témoins de la méthode sont, depuis, présentés lors d'expositions d'histoire médiévale.

Du parquet au projet...

En 1969, la Ville de Grenoble manifeste son intention de rénover le parquet-mosaïque de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Cette ancienne Intendance du Dauphiné⁴ devenue par la suite Préfecture puis Mairie de Grenoble est destinée à accueillir, en 1970, le Musée Stendhal.

Composé de cinq essences de bois, ce parquet historique attribué à l'ébéniste Jean-François Hache⁵ a, depuis sa réfection un siècle auparavant, subi l'attaque des moisissures et insectes xylophages, ce qui a largement contribué à amoindrir la résistance mécanique du bois.

Louis de Nadaillac propose alors, à la Ville et au Ministère des Affaires Culturelles, de transposer un procédé industriel de fabrication de « bois plastique » ou « bois densifié » pour consolider le bois à cœur et traiter ce parquet historique. Une technique qui a déjà fait l'objet de nombreuses études en France (CEA) et aux USA (Université de West Virginia), les premières réalisations ayant eu lieu dans les années 1960 aux USA.

Après beaucoup d'efforts de persuasion et de nombreux essais techniques, le projet, innovant pour une application sur un bien culturel, est accepté en 1970. Après démontage et transport au CEA, les panneaux sont imprégnés sous pression avec un monomère⁶, le méthacrylate de méthyle, avant d'être irradiés par le rayonnement gamma afin de polymériser le monomère et le durcir. Le traitement terminé, les panneaux sont réacheminés à l'Hôtel de Ville où leur remontage est effectué sans difficultés.

Depuis, le parquet est stable et a bien durci, comme souhaité, se comportant de façon satisfaisante dans un lieu ouvert au public. Une opération pleinement réussie se doublant d'une magistrale démonstration de l'efficacité de cette méthode, totalement innovante, qui aura permis de conserver l'authenticité d'un élément du Patrimoine de l'Isère.

Un parquet
« en mosaïque sans clous
ni chevilles, avec des frises entrelacées
et des panneaux de neuf formes
différentes en bois massifs dont deux
incorruptibles en cèdre et acacia,
les autres en merisier, frêne, loupe de
noyer (...) avec divers compartiments
en buis, ébène, acajou et autres
rapportés aux dits panneaux ».

Source : Archives municipales
de Grenoble, 1787

Une réussite qui suscite alors l'intérêt des responsables de la conservation du patrimoine et permet à Louis de Nadaillac de lancer le «Projet Nucléart ».

⁴ Au 18^e siècle

⁵ 1730-1796

⁶ Substance organique, utilisée dans la synthèse des oligomères et des polymères au cours d'une réaction d'oligomérisation ou de polymérisation

Les Présidents
de ProNucléart
de 1974 à 2010:

► **Elu en 1974 :**

Pierre Quoniam,
Directeur du musée
du Louvre

► **Elu en 1985 :**

Edouard Pommier,
inspecteur général
honoraire des
Musées de France

► **Elue en 2000 :**

Françoise Flieder,
ancienne directrice
du Centre de recherches
sur les documents
graphiques (Paris)

► **Elu en 2002 :**

Philippe Cœuré,
ancien directeur du GIPC



Récépissé de Déclaration d'Association

(Loi du 1^{er} Juillet 1901. — Art. 5)

A la date du 13 Novembre 1974

Monsieur QUONIAM Pierre

demeurant à PARIS 14^{ème}

rue Gazan, 15

a effectué la déclaration d'une association portant la dénomi-
nation de "ASSOCIATION pour le DEVELOPPEMENT du
PROGRAMME NUCLEART" - Association PRONUCLEART -

et dont le siège social est fixé à 75001 - PARIS

me Palais du Louvre - Direction du Musée du Louvre

Il a déposé à l'appui de cette déclaration :

1° Deux exemplaires des statuts de l'association ;

2° La liste des personnes chargées de l'administration ou de
la direction de l'association ;

3° Un registre _____

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt
de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que
ce soit la légalité de l'association.

Pour le Préfet de Police :

LE CHEF DE BUREAU, p.e.

La statue de *l'Homme sauvage* (Musée Dauphinois)
datant du 16^e siècle, a été traitée par la méthode Nucléart en 1973.

Sa consolidation a permis de la fixer ensuite sur un socle
et de l'exposer en France et à l'étranger (Chine 1973, Canada 1997).

ProNucléart de 1974 à 2010...

1974 ► Naissance de ProNucléart: le soutien, apporté de l'extérieur, par l'association, est important pour l'équipe Nucléart, cette dernière cherchant de nouveaux domaines d'application en montrant son apport original à la conservation du patrimoine, par le traitement simultané de grandes quantités d'objets.

En 1975, une conférence se tient à Compiègne avec notamment Christian Lapointe, Directeur du Musée Vivenel, et Hugues de Varine, Directeur de l'ICOM (Conseil International des Musées). La recherche de mécénat local est organisée dans le cadre d'une opération de sauvegarde du patrimoine en Picardie lancée par le Ministère de la Culture, en particulier pour préparer une désinsectisation.

1975 ► Pierre Quarré, Directeur du Musée des Beaux-Arts de Dijon, et le Chanoine Marillier, Conservateur des Antiquités Historiques et Objets d'Art de Côte d'Or, proposent le sauvetage d'une Vierge au baldaquin d'une petite commune de Bourgogne⁷. La consolidation du bois vermoulu, par imprégnation avec une résine styrène-polyester et un durcissement par rayonnement gamma, se complète d'une restauration de la polychromie et de la dorure par Bernard et Emmanuel Delaval.

Un traitement qui permet de sauver une œuvre considérée comme perdue, de démontrer la complémentarité du procédé avec les techniques de restauration et de vérifier la possibilité de renouveler l'opération sur d'autres statues très dégradées.

Présentée en 1975 au Musée de Dijon, à l'exposition de l'Inventaire du canton de Châtillon-sur-Seine et à l'espace Cardin à Paris, à l'occasion du 30^e anniversaire du CEA, la Vierge au baldaquin est exposée pendant plusieurs années au Musée Sainte-Anne d'Art Sacré à Dijon avant de retourner définitivement sur l'autel de l'église de Noiron-sur-Seine.

La Vierge au baldaquin



⁷ Noiron-sur-Seine

1978 ► Début dans la conservation du patrimoine archéologique⁸. Plusieurs facteurs militent en faveur de la création d'une entité, commune avec les institutions culturelles françaises, destinée à traiter les bois humides issus des fouilles en milieu marin ou aquatique: le CEA a prouvé l'efficacité de sa méthode de traitement et sa maîtrise pour conduire des réalisations de taille industrielle, la proximité des fouilles de Charavines, dans le lac de Paladru, se révélant source d'objets à traiter. Michel Colardelle, Conservateur responsable des fouilles médiévales de Charavines et du Centre d'Archéologie Historique des Musées de Grenoble et de l'Isère⁹, est particulièrement motivé par l'étude et le sauvetage des bois issus de ces fouilles ; de son côté, Christian de Tassigny, membre de l'équipe Nucléart, cherche à concrétiser des relations, encore informelles, entre le CENG, le Musée Dauphinois et les responsables du CAHMG. L'association ProNucléart appuie cette initiative.

La pirogue monoxyle du lac de Paladru traitée et restaurée par ARC-Nucléart de 1986 à 1989



Découverte en eau profonde, en 1962 entre la station de Colletière et celle du Pré d'Ars, la pirogue monoxyle, déclarée « découverte fortuite », est repêchée avant d'être immergée dans le lac du Parc de la Tête d'or à Lyon. Elle est ainsi maintenue dans un milieu aqueux, donc protégée de tout séchage néfaste, dans l'attente d'une structure d'accueil pour un traitement de conservation. Le 5 septembre 1978, la pirogue est transférée à Grenoble dans les locaux du Laboratoire Nucléart où elle est nettoyée et surveillée pendant neuf ans : le temps que les réflexions sur la méthode de traitement aboutissent. On fera finalement, en 1985, le choix d'un traitement associant des imprégnations de polyéthylène-glycol et un séchage par lyophilisation sous pression partielle. Un lyophilisateur modulaire, pourvu d'une enceinte cylindrique horizontale d'un mètre de diamètre et de cinq de longueur, est spécialement construit. L'imprégnation de PEG débute le 22 janvier 1987 et s'achève le 23 avril 1989, le séchage dans le lyophilisateur se terminant, lui, le 16 juin 1989. Le traitement de conservation est une réussite, la pirogue est sauvée.

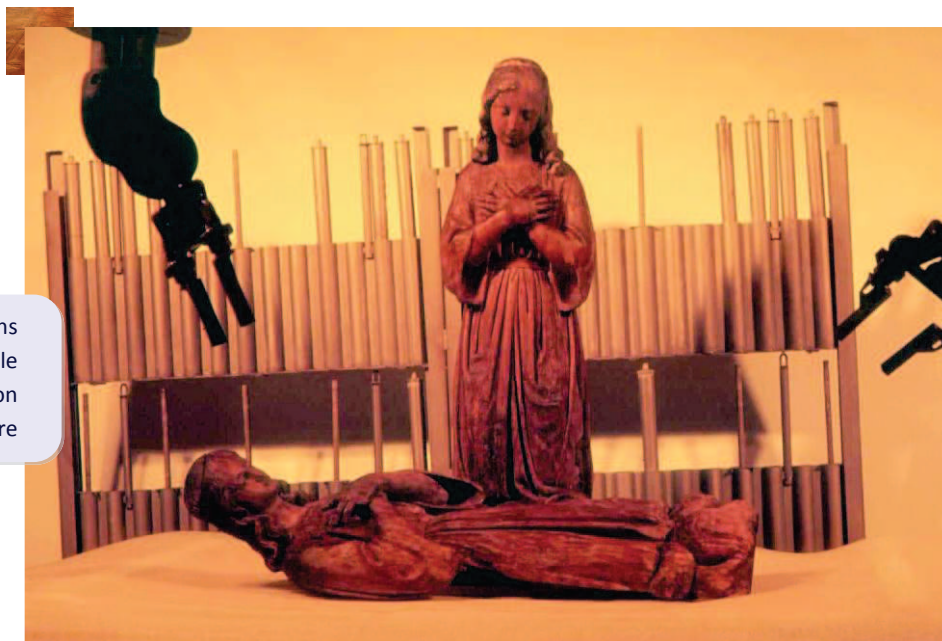
⁸ Après les essais, dès 1972, de traitement de bois archéologiques menés sur des échantillons de bois humides.

⁹ CAHMG

1980 ► Année de coopération fructueuse entre la Direction des Musées de France, la Ville de Grenoble et le CEA : les statuts du Centre d'Études et de Traitement des Bois Gorgés d'Eau¹⁰ sont rédigés, par Michel Colardelle et Christian de Tassigny, prévoyant la mise en place d'une direction alternée de ce centre, par un ingénieur du CEA et un conservateur. Un accord tripartite est signé entre la Direction des Musées de France¹¹, la Ville de Grenoble¹² et le CEA. Régis Ramière, ingénieur au CEA, et Michèle Giffault, Conservateur territorial de la Ville de Grenoble, codirigeront le centre à partir de 1981¹³.

En 1980, suite à celle de Noiron-sur-Seine, une opération de mécénat est organisée à Dijon par Pierre Quoniam et le général de Nadaillac. Elle est préparée avec le Chanoine Marillier, Conservateur des Antiquités Historiques et Objets d'Art de Côte-d'Or et Yves Beauvalot, Directeur du Service de l'Inventaire de Bourgogne. L'inventaire, dressé dans six cantons de Châtillon-sur-Seine, montre que, sur un millier de sculptures en bois, 15% sont en très mauvais état et 3% dans un état de dégradation extrême, justifiant un traitement immédiat par Nucléart. Cet inventaire est présenté, avec le concours de M. Le Gouellec, Délégué aux programmes d'intérêt général au CEA, lors d'une réunion publique à Dijon devant des particuliers, des notables, des responsables d'entreprises et de collectivités. Cette recherche de mécènes permet un traitement de consolidation et de restauration d'une dizaine de statues d'églises de Côte-d'Or.

Statues dans
la cellule
d'irradiation
du laboratoire



¹⁰ CETBGE

¹¹ Représenté par Pierre Quoniam

¹² Représentée par Hubert Dubedout

¹³ ARC-Nucléart sera dirigé jusqu'en 1994 par ce directoire de deux membres

1984 ► L'Association contribue à l'organisation du deuxième congrès du groupe de travail « *bois gorgés d'eau* » de l'ICOM.

1985 ► Edouard Pommier, inspecteur général des Musées de France succède à Pierre Quoniam en temps que président de ProNucléart¹⁴. La crédibilité du CETBGE est maintenant acquise, mais les locaux nécessaires à la poursuite de la recherche, au traitement des œuvres et leur stockage sont insuffisants. Des difficultés, « *propres à une institution jeune et dynamique* », face auxquelles Edouard Pommier affirme sa volonté de confirmer « *la crédibilité des opérations de laboratoire, heureusement acquise depuis des années, conscient qu'une politique d'expansion, la seule concevable, se heurterait à une limite matérielle : insuffisance des locaux nécessaires à la poursuite de la recherche, au traitement des œuvres et à leur stockage* ». D'où l'idée de « *tenter une démarche pour amener la région Rhône Alpes à s'intéresser au problème d'extension des locaux et à envisager de participer aux investissements nécessaires* ».

Une rencontre avec Jacques Oudot, élu en charge de la culture au Conseil Régional, permet à Edouard Pommier et au général de Nadaillac qui l'accompagne, de démontrer tout « *le bénéfice politique et moral que la Région pourrait retirer de son implication dans un programme aussi novateur, sur le plan scientifique, et aussi utile, sur le plan patrimonial, que celui de Nucléart* ».

Cette démarche se prolonge, le 19 juillet 1989, par la signature d'une convention¹⁵ de collaboration entre l'Etat (Ministère de la Culture), la Ville de Grenoble, le Conseil Régional Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère et le CEA pour créer l'Atelier Régional de Conservation ARC-Nucléart. Il en résulte un changement de taille de l'établissement et la réalisation d'un programme d'extension et de modernisation des équipements. Deux nouveaux bâtiments sont construits pour que soient accomplies, de façon rationnelle et sûre, les différentes phases de manipulation, conservation préventive, étude, traitement de consolidation et de restauration de pièces archéologiques de grandes dimensions.

Entre 1989 et 1993, les contacts entre ProNucléart et ARC-Nucléart se raréfient. En 1989, à l'initiative de Michèle Giffault, est créé l'Atelier Régional Rhône-Alpes, association régie par la loi de 1901, qui a pour but « *de soutenir, faciliter et promouvoir les actions de l'Atelier Régional de Conservation Nucléart, plus particulièrement par des publications, diffusions, manifestations, expositions, tant en France qu'à l'étranger* ». Doublant la mission de ProNucléart, cette association sera dissoute en 1997 à la suite de la création du GIPC ARC-Nucléart.

1993 ► En fin d'année, le maire de Grenoble, Alain Carignon, annonce la volonté de la Ville et du Département de se retirer de la gestion d'ARC-Nucléart et d'interrompre leur aide au fonctionnement, à dater du 1^{er} janvier 1994. La Direction des Musées de France, représentée par Jacques Sallois, et le CEA, représenté par Philippe Rouvillois, souhaitent alors disposer d'un bilan et d'une analyse détaillée de la situation.

¹⁴ Robert Cornuet est alors secrétaire général de l'association

¹⁵ N° 097550

1994 ► En début d'année, le CEA fait réaliser, sous la direction de Lucien Procope, ingénieur au CEA, « une évaluation du fonctionnement d'ARC-Nucléart pour proposer des solutions à la crise qui vient de s'ouvrir », puis une étude de marché par une société de conseil. Le résultat est positif : il est admis que l'activité professionnelle du laboratoire se poursuit favorablement mais il apparaît nécessaire de proposer de nouvelles règles de fonctionnement et un nouveau cadre juridique. La solution, proposée par la DMF et acceptée par le CEA, est d'obtenir, pour ARC-Nucléart, le statut de Groupement d'Intérêt Public (GIP). La décision de lancer la démarche est prise, le 21 juin, en Comité de Direction du laboratoire : ce sera le premier GIP pour la culture (GIPC) en France. Philippe Cœuré est chargé de diriger ARC-Nucléart et de travailler à la mise en place du GIPC en proposant une convention constitutive au CEA et à d'autres partenaires. Edouard Pommier intervient auprès du Conseil Régional pour que ce dernier soit partenaire du GIPC, la Ville de Grenoble ayant accepté de l'être à nouveau.

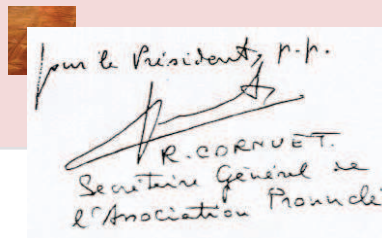
1995 ►¹⁶ Dans une lettre à Philippe Cœuré, en date du 10 juillet¹⁷, le Général Raoul de Nadaillac s'inquiète de « l'inactivité de ProNucléart » et se demande « s'il ne faudrait pas dissoudre l'Association »¹⁸. Michèle Giffault quitte ARC-Nucléart en Avril.

1996 ► Préparation de la convention constitutive du GIPC qui réunira comme partenaires l'Etat (Ministère de la Culture), la Ville de Grenoble, le Conseil régional Rhône-Alpes, le CEA et ProNucléart. L'association est sollicitée, comme partenaire, en reconnaissance du rôle positif qu'elle a joué dans le passé. Le 10 mai, le conseil d'administration de ProNucléart autorise Edouard Pommier à signer la convention constitutive du GIPC : une vie nouvelle va commencer pour Pronucléart ! Le 7 octobre, par un courrier adressé au Ministère des finances, Philippe Cœuré, Directeur d'ARC-Nucléart, explique l'intérêt d'une comptabilité de droit privé pour le GIPC et justifie ainsi l'entrée de l'association dans le partenariat. La signature de la convention constitutive, par les partenaires, est effective le 7 décembre.

Extrait du Conseil d'Administration de ProNucléart réuni à Paris le 10 mai 1996

« **Résolution** : Le Conseil d'administration de Pro-Nucléart, réuni le 10 mai 1996 à Paris, autorise son président, Monsieur Pommier, à signer la convention constitutive d'un groupement d'intérêt public et culturel, dénommé ARC-Nucléart, qui sera constitué pour une durée de 5 ans à compter de la parution de l'arrêté ministériel d'approbation.

Résolution votée à l'unanimité par les présents : Mr Pommier Président, Mr Belpomme Vice-président (pouvoir à Mr Cornuet), Mr Cornuet Secrétaire Général, Mr Libert Secrétaire Général Adjoint et Trésorier, Général de Nadaillac, Mme Flieder (Pouvoir à Mr Libert), Mr Piatier (Pouvoir à Mr Libert) ».



pour le Président, p.p.
R. CORNUET.
Secrétaire Général de
l'Association Pronucléart

¹⁶ Michèle Giffault quitte ARC-Nucléart en Avril.

¹⁷ Voir page suivante

¹⁸ Question que pose aussi Robert Cornuet, dans une lettre en date du 29 août.

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie vivement d'avoir bien voulu me faire parvenir un exemplaire du Rapport 1994 d'ARC-NUCLEART. Vous savez, en effet, que, pour des raisons sentimentales mais également pour leur intérêt scientifique, je continue de porter la plus grande attention aux activités de cet organisme, maintenant sous votre autorité.

Soyez assuré que j'ai pris connaissance avec grande satisfaction des entreprises multiples et diversifiées, conduites cette année, dans le cadre d'ARC-NUCLEART, ainsi que des projets en cours et des heureuses perspectives d'avenir. Je me suis réjoui également de constater les progrès accomplis, sous votre autorité, concernant notamment l'organisation et le fonctionnement de cet Atelier Régional de Conservation.

Je voudrais me permettre d'attirer votre attention sur notre Association PRONUCLEART. Celle-ci avait été constituée, en 1974, peu après la mort de mon fils, à la demande du Commissariat à l'Energie Atomique en vue de favoriser le développement des techniques nucléaires en liaison avec les autorités responsables de la conservation des biens culturels. Cette Association PRONUCLEART a connu certains résultats satisfaisants sous la Présidence de Monsieur QUONIAM, Inspecteur Général des Musées de France, en particulier en ce qui concerne la recherche de mécènes éventuels.

Mais, depuis plusieurs années, cette Association n'a plus aucune activité; Monsieur POMMIER, le Président actuel, ancien Directeur des Musées de Province, ne pouvant guère s'en occuper, ayant reçu d'autres tâches.

La question peut donc se poser de savoir si cette Association présente encore une certaine utilité; mais il faudrait alors la reconstituer entièrement.

Sinon, conviendrait-il, sans doute, de prononcer la dissolution de cette Association PRONUCLEART, en donnant éventuellement à cette disposition un certain caractère officiel, compte-tenu des conditions dans lesquelles celle-ci avait été constituée.

Raoul de Nadaillac, l'annuaire de nos
milleux, patrimoine d'histoire et de nos vlx
Nadaillac

R. de NADAILLAC



Lettre du Général
Raoul de Nadaillac,
à Philippe Cœuré,
Directeur d'ARC-
Nucléart, en date
du 10 juillet 1995



1997 ▶ Le 3 juin¹⁹, ARC-Nucléart devient GIPC pour une durée de 5 ans renouvelable. Dès cet instant, ProNucléart participe régulièrement aux conseils d'administration d'ARC-Nucléart et Robert Cornuet, secrétaire général, demande qu'une réflexion s'engage pour définir les nouvelles missions de ProNucléart. Le 12 septembre le bureau est renouvelé : Edouard Pommier est président, Robert Cornuet vice-président, Christian de Tassigny secrétaire général, et Daniel Giloppe trésorier. Ce dernier assurera la gestion de la trésorerie du congrès international WOAM 98, organisé à Grenoble par ARC-Nucléart l'année suivante.

On apprend avec tristesse le décès, à Paris, la nuit du 5 au 6 octobre 1997, du Général Raoul de Nadaillac. Lorsqu'il était secrétaire général de l'association, ce dernier rendait régulièrement visite à Nucléart, un rapport annuel d'activité lui étant envoyé qu'il transmettait aux membres actifs de l'Association. Régis Ramière représente ProNucléart aux obsèques.

1998 ▶ À la demande de Philippe Cœuré, Directeur d'ARC-Nucléart, une douzaine de fiches recto-verso, descriptives des traitements de conservation, est rédigée par Christian de Tassigny, ainsi qu'une fiche de présentation de ProNucléart. Beau succès du « *Wet Organic Archaeological Materials Conference* »²⁰ en octobre à Grenoble.

1999 ▶ Le conseil d'administration de ProNucléart donne son accord pour réaliser, conjointement avec ARC-Nucléart, un livre²¹ commémorant les 30 ans d'activité d'ARC-Nucléart. Edouard Pommier y évoquera « *Quelques souvenirs, à la mémoire de Pierre Quoniam et de Raoul de Nadaillac* ».

Dans l'avant-propos de cet ouvrage, Edouard Pommier rend hommage à la mémoire de Pierre Quoniam, premier président de l'association « *qui avec son autorité scientifique et morale, sa courtoisie venue du cœur, son attention délicate aux aspects humains des problèmes, a donné à sa mission un style fait de noblesse et de simplicité* » ; hommage se doublant de celui à la mémoire du Général Raoul de Nadaillac, « *qui a fondé Pro-Nucléart avec une piété émouvante, en a porté le développement avec une passion convaincante et en a fixé la vocation avec une persévérance lucide* ». Rendant hommage à « *tous ceux qui m'ont entouré de leur amitié et de leur confiance* », au cours de sa présidence, et qui ont contribué « *au maintien et au rayonnement d'une institution si originale et si prometteuse devant affirmer sa vocation nationale et internationale et donner l'exemple de la technologie la plus avancée mise au service de la conservation et de la restauration de notre patrimoine artistique* », Edouard Pommier poursuit : « *En ma double qualité de président de Pro-Nucléart et d'inspecteur général des Musées de France, j'avais deux motifs d'essayer de prendre une initiative en faveur d'ARC-Nucléart, que le Commissariat à l'énergie atomique avait créé et maintenait avec les administrations nationales des Musées et des Monuments historiques et les collectivités locales* ».

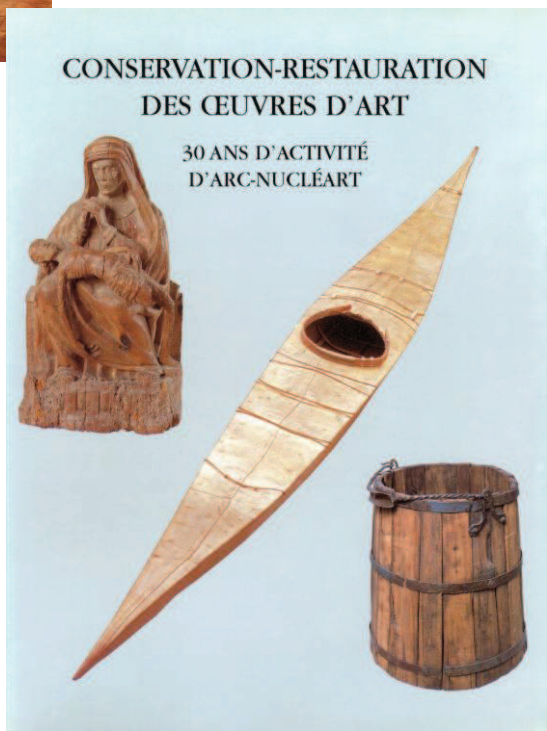
Le Président Edouard Pommier demande à être remplacé, malgré le soutien et la confiance unanimes manifestés par les membres du conseil d'administration.

Jacques Duchêne est nommé directeur d'ARC-Nucléart tandis que Philippe Cœuré, parti en retraite, intègre ProNucléart.

¹⁹ Date de publication au J.O.

²⁰ WOAM 98

²¹ « *Conservation-Restauration des œuvres d'art, 30 ans d'activité d'ARC-Nucléart* »



2000 ▶ Élection de Françoise Flieder²² à la présidence de ProNucléart, lors de l'assemblée générale du 11 janvier à Grenoble. L'opportunité de réviser les statuts de l'association est discutée, le siège étant transféré à Grenoble²³. Sortie du livre, dédié au 30 ans d'activité d'ARC-Nucléart : « *Conservation- Restauration des Œuvres d'Art* ».

2002 ▶²⁴ Le 30 janvier à Grenoble, Philippe Cœuré succède à Françoise Flieder qui prend les fonctions de vice-présidente. « *ProNucléart ne peut pas contribuer, financièrement, à la compensation des pertes du GIPC puisque l'association n'a pas d'autres ressources que les cotisations de ses adhérents* », déclare le nouveau président qui refuse ainsi de régler la dette issue du déficit de l'exercice.

2003 ▶ Publication, au J.O. de l'avenant à la convention constitutive prorogeant la durée du GIPC jusqu'au 2 juin 2007.

2004 ▶²⁵ ProNucléart participe désormais, en tant qu'invité, au Conseil scientifique d'ARC-Nucléart. Lors de l'assemblée générale du 3 mars, à la Maison de Balzac à Paris, c'est le conservateur en chef, Yves Gagneux, qui accueille les participants, ces derniers ayant des échanges constructifs avec les représentants du Bouclier Bleu²⁶, de l'ARSAG²⁷ et de la SFIC²⁸ : une opportunité de mieux se connaître et de dégager des actions en commun. Cette assemblée générale donnera son accord pour le renouvellement du GIPC en 2007.

2005 ▶ Jacques Duchêne, parti en retraite en début d'année, adhère à ProNucléart. Il participera au jury du Concours des maires de France pour la restauration d'une œuvre du patrimoine. Le nouveau directeur d'ARC-Nucléart est Pierre Vaudaine. Lors de l'assemblée générale, le 17 novembre à Grenoble, Philippe Cœuré salue la mémoire de Jean-François Caussé, trésorier de l'association depuis 2002 et décédé en juillet 2004. Le bureau se compose de Philippe Cœuré président, Françoise Flieder et Christian de Tassigny vice-présidents, François Michel secrétaire général et Thierry Bosc trésorier. ProNucléart propose le lancement d'un livre sur la sauvegarde du patrimoine subaquatique qui mettrait en valeur la contribution d'ARC-Nucléart dans ce domaine.

²² Directrice du Centre de Recherches sur la Conservation des Documents Graphiques

²³ CEA-Grenoble, 17 Rue des Martyrs, 38054 Grenoble cedex 9.

²⁴ En 2002, Christian de Tassigny est nommé Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

²⁵ En 2004, Christian de Tassigny réunit et dépose, dans les réserves d'ARC-Nucléart, les archives CEA de ProNucléart.

²⁶ Le Comité Français du Bouclier Bleu (CFBB), association régie par la loi de 1901, a été créé le 15 juin 2001. Ses membres fondateurs sont : le Conseil International des Archives (ICA), le Conseil International des Musées (ICOM), le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) et la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et des Bibliothèques (IFLA).

²⁷ Association pour la Recherche Scientifique Sur les Arts Graphiques

²⁸ Section Française de l'Institut International de Conservation

2006 ► ARC-Nucléart confirme, le 22 mars, sa volonté de réaliser le livre sur le patrimoine subaquatique²⁹ et demande la collaboration de ProNucléart. En octobre ProNucléart donne son accord à la prorogation de la convention du GIPC, dans les mêmes conditions de participation des partenaires, pour une durée de 5 ans.

2007 ► ProNucléart participe à la 8^e Biennale de *La Passion du bois* dans le cadre du *Salon européen du bois*, en aidant ARC-Nucléart à organiser une exposition « *Sauvé des eaux, sauvé du temps* ». En mai, lors de l'assemblée générale, élection du nouveau conseil d'administration³⁰, le bureau étant réélu. Christian de Tassigny reprend contact avec la famille de Nadaillac mais une visite d'ARC-Nucléart et de Pro-Nucléart, au château familial de Saint-Vallier, ne peut être organisée. Magdeleine Clermont-Joly³¹

rappelle l'intérêt de reprendre la rédaction des fiches et il est proposé que chaque membre du conseil d'administration s'efforce de recruter de nouveaux adhérents.

2008 ► L'assemblée générale du 13 juin³² à Paris, au centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, maintient le bureau en place et valide le recrutement d'un cinquième restaurateur, après exposé du Directeur d'ARC-Nucléart, suivi de celui de Jean-Pierre Mohen, chargé de mission pour la rénovation du Musée de l'Homme, et d'une intervention de Michel Colardelle qui fait le point sur le futur Musée de Marseille.

2009 ► Francis Bertrand est nommé directeur d'ARC-Nucléart. Le conseil d'administration du GIPC annule, le 15 avril, la dette de ProNucléart contractée en 2002. Le 3 décembre, assemblée générale à Grenoble, Gérard Rey étant élu Secrétaire Général en remplacement de François Michel démissionnaire. Françoise Flieder et Christian de Tassigny émettent le souhait d'être remplacés, en 2010, dans leur fonction de vice-présidents.

2010 ► Jacques Duchêne est élu membre du CA lors de l'assemblée générale, le 22 novembre³³ au Centre de Recherche sur la Conservation des Collections³⁴ à Paris. Le bureau est renouvelé³⁵ et la proposition du président de réviser les statuts, afin de les mettre plus en accord avec la réalité des relations avec ARC-Nucléart, est acceptée³⁶.



²⁹ Il sortira en novembre 2007.

³⁰ Henri Piatier, Thierry Bosc, Magdeleine Clermont-Joly, Philippe Cœuré, Françoise Flieder, François Michel, Christian de Tassigny, Pierre Vaudaine.

³¹ Conservateur en chef du patrimoine mise à disposition du GIPC par le Ministère de la culture.


³² Elle se prolongera d'une visite du Musée du Quai Branly, sous la conduite de Jean-Pierre Mohen.

³³ Elle se conclut par une très intéressante visite du CRCC sous la conduite de son directeur, Bertrand Lavèdrine.

³⁴ CRCC

³⁵ Bien qu'il ait exprimé le souhait de quitter la présidence de l'association, Philippe Cœuré est réélu, Jacques Duchêne et Pierre Vaudaine étant vice-présidents, Gérard Rey secrétaire général et Thierry Bosc trésorier.

³⁶ Un groupe de travail, animé par Philippe Cœuré, se met alors en place. On retient, ce jour-là, la suggestion de Madeleine Clermont-Joly, de contribuer à l'achat ou à la restauration, par l'Association, d'un objet qui serait mis à disposition d'ARC-Nucléart : un enrichissement de la collection du laboratoire qui va organiser des expositions



Le nombre des membres de ProNucléart, une centaine en 1974, s'étant réduit, l'association réunit, trente-six ans plus tard, des « fidèles », présents aux débuts de Nucléart, des responsables successifs du CEA, de Nucléart et d'ARC-Nucléart, et de nouveaux adhérents motivés par cette activité.

En 2010, ProNucléart a pour mission essentielle le soutien des programmes d'ARC-Nucléart.

Ses objectifs sont définis en fonction des besoins exprimés par ARC-Nucléart en accord avec ce laboratoire. Ils sont examinés puis décidés par le Conseil d'administration de l'association.

- ▶ Participer, en tant que membre du Groupement, au Conseil d'administration du GIPC,
- ▶ Participer, en tant que membre invité, au Conseil scientifique et technique, et aux réflexions sur les programmes de recherche du GIPC,
- ▶ Faire connaître ARC-Nucléart, ses réalisations, son offre de prestations en conservation-restauration pour des clients institutionnels ou privés.
Dans ce cadre, ProNucléart peut également participer à des campagnes d'information, auprès des médias, à la mise en place d'expositions ou de colloques, à la réalisation de supports de communication.
- ▶ Aider à la recherche de mécénats.
- ▶ Mener, à la demande de la direction d'ARC-Nucléart, des missions d'assistance et de soutien à l'action du laboratoire.

Au cours de ces trente-six ans de soutien actif à ARC-Nucléart, ProNucléart a su acquérir une précieuse qualité d'expertise : gardienne de l'histoire passée du laboratoire, l'association se révèle garante d'un développement qu'elle souhaite toujours plus actif et fructueux dans l'avenir.



Conception et réalisation:

- ▶ Martine Galiano d'après des textes de Philippe Cœuré, Jacques Duchêne, Christian de Tassigny et Pierre Vaudaine .

Sources et ressources bibliographiques:

- ▶ Archives ProNucléart
- ▶ « *Conservation-Restauration des œuvres d'art, 30 ans d'activité d'ARC-Nucléart* », publication d'ARC-Nucléart, 2000.
- ▶ « *Sauvé des eaux* », *le patrimoine archéologique en bois, histoires de fouilles et de restaurations* », publication d'ARC-Nucléart, 2007.

Crédits photographiques:

- Cliché « *L'homme sauvage* » page 6
- ▶ Denis Vinçon, Musée Dauphinois, Grenoble
- Autres clichés
- ▶ ARC-Nucléart

Achévé d'imprimer
en novembre 2011
Imprimerie Notre-Dame
38330 Montbonnot

Qualifié d'«*héritage culturel*», par les Anglo-Saxons, le patrimoine culturel est une notion récente qui s'est élaborée durant le siècle des lumières, avant d'acquérir sa force juridique pendant le 20^e siècle. Des laboratoires spécialisés ont été créés pour mettre les connaissances scientifiques modernes au service de la conservation du patrimoine.

Parmi ceux-ci, ARC-Nucléart, implanté sur le site du Centre d'Études Nucléaires de Grenoble, spécialisé dans le traitement des matériaux organiques (bois, cuir, cordages, vanneries), dont l'activité fut initiée par Louis de Nadaillac (1936-1973), et qui jouit, aujourd'hui, d'une audience internationale.

Association née en 1974, sous l'impulsion du Général Raoul de Nadaillac, ProNucléart soutient, depuis cette date, l'activité de ce pôle de conservation et de restauration.

ProNucléart



9 782916 178172